



**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
DE L'ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES-LAVOIE
JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019 À 19 H 00
À L'ÉCOLE LAVOIE DE ST-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE**

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**
Monsieur Patrick souhaite la bienvenue aux personnes présentes.
- 2. Présences**
Mesdames Cynthia Charette, Jennifer Jean, Sarah Fortin et messieurs Pascal D'Astous, Patrick Leclerc et André Trahan sont présents.
- 3. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée**
Monsieur André Trahan agira comme secrétaire de l'assemblée.
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Madame Cynthia Charette propose d'adopter l'ordre du jour tel que proposé et elle est appuyé par monsieur Pascal d'Astous.
- 5. Lecture et adoption du procès-verbal du mardi 19 septembre 2018**
Madame Cynthia Charette propose d'adopter le procès-verbal, elle est appuyée par madame Jennifer Jean.
- 6. Présentation du bilan annuel de l'école et de son conseil d'établissement**
Monsieur Patrick Leclerc présente le bilan annuel.
- 7. Présentation des rôles, fonctions et responsabilités**
 - 7.1 Conseil d'établissement (CÉ)
 - 7.2 Organisme de Participation Parentale (OPP)
 - 7.3 Comité de parentsLes personnes présentes connaissent les rôles, fonctions et responsabilités des différents comités.
- 8. Remerciements aux membres du conseil d'établissement qui complètent leur mandat**
Monsieur Patrick Leclerc remercie madame Jennifer Jean, monsieur Pascal D'Astous et madame Sandra Deschênes pour leur implication.
- 9. Élections**
 - 9.1 Ouverture de la période des élections
Madame Cynthia Charette propose l'ouverture de la période des élections.



- 9.2 Élection d'un ou d'une présidente d'élections
Madame Cynthia Charette propose que monsieur Patrick Leclerc agisse en tant que président d'élections. Il accepte.
- 9.3 Élection aux postes de représentants au conseil d'établissement
- 9.3.1 Nomination des représentants des parents (**3 postes vacants**)
- Secteur primaire de l'école Lavoie (1 an)
Madame Jennifer Jean propose madame Sarah Fortin. Elle accepte.
 - Secteur primaire de l'école de l'Écho-des-Montagnes (2 ans)
Madame Cynthia Charette propose madame Jennifer Jean. Elle accepte.
 - Secteur de l'école de l'Écho-des-Montagnes ou de l'école Lavoie (2 ans)
Monsieur Pascal D'Astous se propose.
- 9.3.2 Nomination d'un parent substitut pour siéger au sein du CE (nouveau en lien avec la loi 105)
Aucune candidature. Le poste est à combler.
- 9.3.3 Nomination des membres de la communauté (mandat d'un an)
- Secteur – de St-Fabien
Aucune candidature. Le poste est à combler.
 - Secteur – de St-Eugène
Aucune candidature. Le poste est à combler.
- 9.4 Élection d'un (e) représentant(e) au Comité de parents de la CSDP.
Il est proposé que Mme Cynthia Charette agisse en tant que représentante au comité de parents. Elle accepte.
- 9.5 Élection d'un(e) représentant(e) substitut au Comité de parents de la CSDP
Monsieur Pascal D'Astous propose madame Jennifer Jean. Elle accepte.
- 9.6 Fermeture de la période des élections
Madame Cynthia Charette propose la fermeture de la période des élections.
- 10. Organismes de participation des parents.**
- 10.1 Nomination des présidences de l'O.P.P. (mandat d'un an)
- 10.1.1 Secteur - St-Fabien :
- Madame Jennifer Jean assumera le rôle de présidente.
- 10.1.2 Secteur - St-Eugène :
- Madame Hélène Bélanger, à valider.
- 11. Service de garde Les amis de Fabien**
Rien à signaler.



12. Divers

11.1 Maladies à déclaration obligatoire (doc. à remettre)

Monsieur Patrick présente les maladies à déclaration obligatoire et invite les parents à prendre connaissance du document.

13. Période de question et évaluation de la rencontre

Bon déroulement.

14. Levée de l'assemblée

Madame Jennifer Jean propose la levée de l'assemblée à 19h55.